

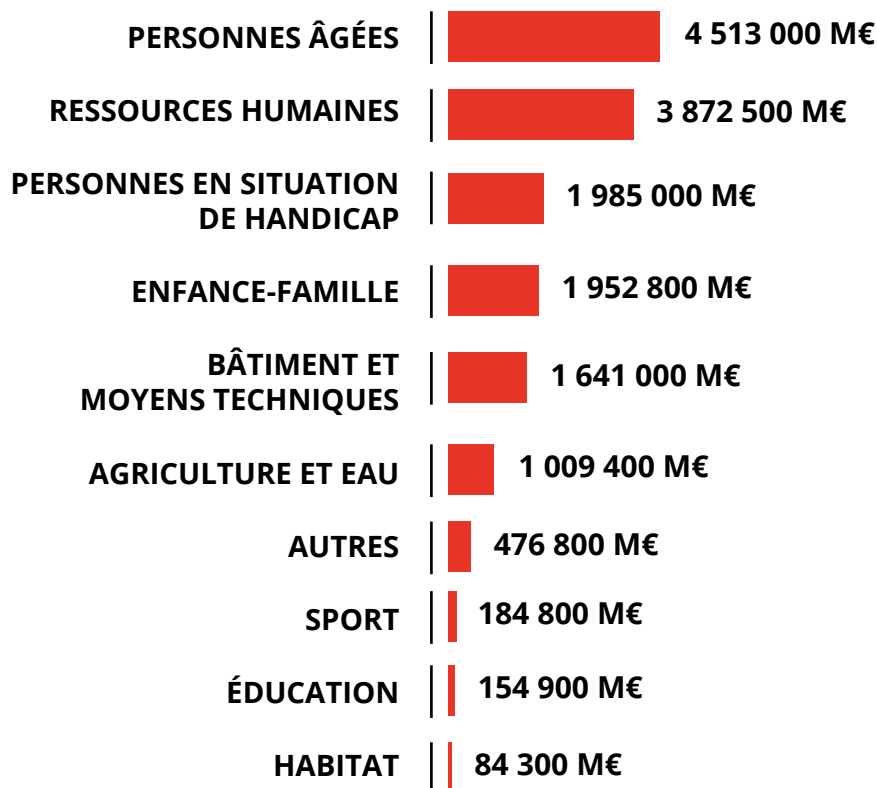
# LES CLEFS DU BS 2022

## 20,3 MILLIONS D'EUROS DE DÉPENSES NOUVELLES

Présenté ce lundi 27 juin 2022 en séance publique à la Maison du Département à Niort, le budget supplémentaire 2022 du Conseil départemental des Deux-Sèvres se traduit par des réajustements techniques du budget principal. **Le budget supplémentaire s'élève à 83 millions d'euros, montant qui englobe les reports des résultats antérieurs, les dépenses imprévues et 20.3 millions d'euros de dépenses nouvelles.** Ces dernières couvrent notamment la prise en charge des revalorisations salariales pour les métiers du secteur médico-social induites par les lois Ségur I et II ainsi que la prise en compte de la flambée des prix des matières premières et des énergies. **Le bloc des solidarités, entre l'application des lois Ségur et la volonté du Département de prendre en charge la moitié de la hausse de la facture énergétique des EHPAD, absorbe plus de 50 % de ces dépenses nouvelles.**

### 15,78 M€

## FONCTIONNEMENT

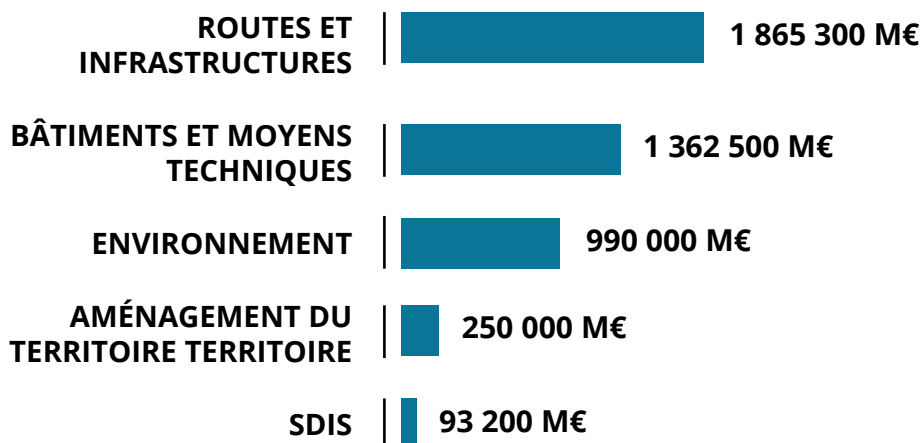


Impact des lois SÉGUR 1 et 2  
**6,9 M€**

Impact de la hausse des coûts des énergies et des matières premières  
**3,4 M€**

### 4,56 M€

## INVESTISSEMENT



Impact de la hausse des coûts des énergies et des matières premières  
**2 M€**

# QUELQUES ACTIONS EN CHIFFRES

## PERSONNES ÂGÉES

- ✓ Formation des accueillants familiaux, soutien psycho-social des aidants, création d'une plateforme Métiers de l'autonomie pour l'attractivité des métiers, renforcement du tutorat pour accompagner les nouveaux salariés des SAAD et accompagnement pour une montée en compétences dans le secteur du handicap :

→ **255 000 euros**

## PERSONNES HANDICAPÉES

- ✓ Prise en charge dans le cadre du transport adapté d'un plus grand nombre de jeunes (augmentation de l'effectif de 11%) et + 26 % de km parcourus :

→ **160 000 euros**

## ENFANCE-FAMILLE

- ✓ Prise en charge de 15 places supplémentaires en Lieu de vie et d'accueil pour l'hébergement des mineurs et des majeurs :

→ **553 100 euros**

## ÉDUCATION

- ✓ Maintenance dans les 36 collèges (réparations diverses : chauffage, ascenseur, électricité...):

→ **165 000 euros**

- ✓ Approvisionnement local des restaurants scolaires des collèges :

→ **60 000 euros**

- ✓ Sécurisation des entrées des collèges et des MFR :

→ **100 000 euros** dans le cadre d'un Contrat ambition Deux-Sèvres 2022-2028 doté de 1 770 000 euros

- ✓ Mise en place de cours en distanciel et de formations en ligne et modernisation du plateau de tournage à l'IFFCAM :

→ **81 700 euros**

## SPORT

- ✓ Engagement de la collectivité dans Paris 2024 en devenant partenaire du Relais de la flamme :

→ **180 000 euros**

## AGRICULTURE

- ✓ Soutien à la filière impactée par la crise aviaire :

→ **1 000 000 euros**

## ROUTES ET INFRASTRUCTURES

- ✓ Consolidation du tunnel de la digue de l'étang des Châteliers :

→ **550 000 euros**

- ✓ Étude pour l'aménagement d'un nouvel échangeur autoroutier entre l'A83 et la RD744 à Villiers-en-Plaine :

→ **150 000 euros**

## BÂTIMENTS ET MOYENS TECHNIQUES

- ✓ L'installation d'une ombrière solaire pour le parking des agents de la collectivité départementale, rue Sarrazine, à Niort :

→ **290 000 euros**

- ✓ Étude de programmation muséographique et diagnostic pour la Maison du Marais poitevin :

→ **60 000 euros**

## ENVIRONNEMENT

- ✓ Poursuite du développement de Zoodyssée :

→ **300 000 euros**

## MOBILITES DOUCES ET TOURISME

- ✓ Travaux de restauration du platelage sur la Vélo Francette qui débuteront début août :

→ **670 000 euros**

## SDIS

- ✓ Départementalisation des 15 centres d'incendie et secours communaux :

→ **150 000 euros** versés dans le cadre d'un Contrat ambition Deux-Sèvres 2022-2028 doté de 1 070 100 euros

## SANTÉ

- ✓ Aide à l'implantation de professionnels de santé et promotion du territoire dans le cadre du Plan santé 79 :

→ **71 000 euros**



+ D'INFOS SUR

[www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)

